Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2014-297/JCH/DR

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 27 février 2013
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2012-112
créant l'unité de service US 019 et nommant Monsieur Jean-Pierre ABOULKER directeur ;

Attendu que Monsieur Jean-Pierre ABOULKER a fait valoir ses droits à la retraite

DECIDE

Article unique : Il est mis fin au mandat de directeur de l'unité de service US 019 de Monsieur Jean-Pierre ABOULKER, à compter du 31 mars 2014.

Le Président-directeur général
de l'Inserm

Pr André SYROTA